



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 2 avril 2024

### **7 lauréats du plan de transformation des zones commerciales en Nouvelle-Aquitaine**

Le Gouvernement a annoncé ce vendredi 29 mars 2024 la liste des 74 lauréats du plan de transformation des zones commerciales qui bénéficieront d'un soutien technique et financier de 26 millions d'euros. La Nouvelle-Aquitaine compte 7 lauréats, dont 5 en Gironde, pour un montant total de 525 000€ de subventions.

Lancé en septembre 2023, le plan de transformation des zones commerciales est piloté par la Direction générale des Entreprises (DGE), l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). **Ce dispositif dispose de 26 millions d'euros pour accompagner et soutenir :**

- La transformation des zones commerciales situées en centre-ville pour en faire des lieux de vie à part entière et adapter leur modèle aux enjeux actuels ;
- L'amélioration de l'attractivité de ces territoires et leur intégration dans l'architecture et l'urbanisme communal ;
- L'adaptation aux changements d'habitudes de consommation, aux impératifs économiques et aux urgences environnementales.

Ces 74 projets de transformation représentent un potentiel de production de 25 000 nouveaux logements en plus des autres programmes qui pourront se développer au sein de nouveaux quartiers mixtes : une nouvelle offre commerciale plus adaptée, des bureaux, des équipements publics ou des espaces verts.

**La Nouvelle-Aquitaine compte 7 projets lauréats, chacun subventionné à hauteur de 75 000€ :**

- **Commune de Niort**, communauté d'agglomération du Niortais : entrée de ville avenue de la Rochelle (Deux-Sèvres)
- **Commune de Bordeaux**, Bordeaux Métropole : zone de Bordeaux Lac (Gironde)
- **Commune de Cenon**, Bordeaux Métropole : zone de la Morlette (Gironde)
- **Commune d'Eysines**, Bordeaux Métropole : ZAC Carès Cantinolle (Gironde)
- **Commune de Saint-Médard-en-Jalles**, Bordeaux Métropole : secteur de Berlincan (Gironde)
- **Commune de Langon**, communauté de communes Sud Gironde : Moléon Langon (Gironde)
- **Commune de Villeneuve-sur-Lot**, communauté de communes du Grand Villeneuvois : ZAC Ponservat -Bias et ZAC Parasol - Villeneuve (Lot-et-Garonne)

Une nouvelle vague avec 8M€ supplémentaires a été lancée le 29 mars par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation et Guillaume Kasbarian, ministre délégué en charge du Logement, portant l'enveloppe totale à **34M€**. **Les porteurs de projet sont invités à déposer leur candidature dès le deuxième trimestre 2024.**